# Grand programme de service civique pour l’accueil et l’intégration des réfugiés

# Volont’R

**Comment utiliser cette fiche ?**

Le grand programme de service civique en faveur des réfugiés nommé Volont’R offre un cadre aux organismes d’accueil souhaitant développer des missions de service civique en faveur des réfugiés. Cette fiche recense les activités qu’un volontaire peut exercer tant que médiateur culturel et social et vise à vous accompagner dans la rédaction d’une fiche mission de service civique. Cette fiche ne saurait être totalement exhaustive.

Toutes les actions proposées par l’organisme d’accueil doivent être portées par l’équipe éducative. Le volontaire mène une action complémentaire de l’action éducative et d’accompagnement. Pour toutes ces activités, il s’agira de privilégier les partenariats et de favoriser le lien entre la société française et les réfugiés sur un territoire.

**Présentation de la mission**

La mission du volontaire consistera à participer à l’animation collective d’un centre d’accueil ou d’hébergement temporaire et de contribuer au bien-être des personnes accueillies dans le centre et à leur meilleure intégration dans leur environnement. Les volontaires contribueront à ouvrir les réfugiés sur leur environnement par des sorties ou des activités en identifiant les structures associatives locales (apprentissage du français, actions de solidarité, etc.), les services publics (mairies, bibliothèques, piscine, équipement sportif, etc.) et les autres acteurs potentiels (cinémas…).

1. **Ouverture culturelle**
* Participer à l’animation des ateliers sociolinguistiques ;
* Accompagner des groupes lors d’actions culturelles, lecture, contes... ;
* Mettre en place des activités créatives selon les appétences (musique, théâtre, danse, arts plastiques….)
* Projection d’un film suivie d’un débat ;
* Accompagner les publics dans l'utilisation des bibliothèques.
1. **Activités sportives**
* L’animation d'un projet sportif.
1. **Accompagnement aux démarches administratives**
* Être à l’écoute des résidents, les aider à exprimer leurs besoins, les inciter à participer aux activités proposées, mais aussi, une fois le lien de confiance construit, leur proposer un accompagnement physique des personnes dans leurs démarches administratives, les informer sur leurs droits, faciliter l’ouverture d’un compte bancaire auprès de la banque postale, etc.
* Proposer des temps d’information collective aux résidents en fonction des besoins identifiés sur des thèmes comme la santé, la vie quotidienne, etc.
1. **Contribuer à la vie sociale du centre**
* Participer à l’organisation d’animations festives (galette des rois, carnaval, fête des voisins…);
* Organiser des animations ou des ateliers (plantation de fleurs, couture, cuisine, activités jeux de société, peinture).
1. **Ouverture sur son environnement**
* Contribuer à créer une dynamique de vie collective pour ouvrir les résidents sur leur environnement extérieur ;
* Accompagner les enfants au centre de loisirs et à d’autres structures d’accueil (espace jeunes, clubs, bibliothèques…) ;
* Participer à la mise en place d’activités spécifiques durant les vacances scolaires (sorties familiales, nature, culturelles) ;
* Faire le lien entre les familles et le centre de loisirs pour préparer les familles aux consignes particulières lors des différentes sorties proposées à leurs enfants, préparation des affaires à prendre.
1. **Contribuer à réduire la fracture numérique**
* Former les personnes à l'utilisation d'outils bureautiques (WORD, POWER POINT, EXCEL), de logiciels gratuits, et à "surfer" sur Internet, notamment pour des démarches administrative dématérialisées (Sécurité Sociale, Caisses d’allocation familiale, etc.).